



Fièvre Q : un kit sur le lait pour détecter sa circulation

Le GDS du Rhône, accompagné du laboratoire CEVA Santé Animale, vous propose de **dépister la circulation de la Fièvre Q** dans les élevages laitiers (bovin, ovin, caprin) via une analyse PCR (**lait de tank**). Simple à mettre en oeuvre et à tarif préférentiel (50 % de remise soit 17,31€ à votre charge), n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire pour réaliser cette analyse !

Concours bovins 2026

- **Comice des 4 cantons** : 27 et 28 juin 2026 (Chazelles-sur-Lyon)
- **Concours départemental bovins dans le Rhône** : 4 et 5 septembre 2026 lors de la fête départementale de l'agriculture et du concours régional de labours AuRA, à St Clément les Places. Les informations sanitaires seront communiquées aux éleveurs courant juin.

Concours de fromage

Les producteurs fermiers ont RDV le dimanche 11 octobre 2026, salle des fêtes de la Tour de Salvagny, pour le concours de fromage **"From'In Rhône 2026"** !

Le concours est organisé par Rhône Terre d'Éleveurs.
Producteurs, faites-vous connaître auprès du GDS !

DNC



Point de situation au 27/05/2026

Depuis avril 2026, 8 foyers ont été déclarés en Sardaigne. Sept foyers concernaient des veaux non vaccinés issus de mères vaccinées à l'automne 2025 ; un foyer est un élevage non vacciné suite à un refus de l'éleveur. Cette zone est éloignée de 70 km des élevages de 2025. "A ce stade, aucun élément ne permet de déterminer s'il s'agit d'une résurgence ou d'une nouvelle introduction" (source : ESA).



Localisation des foyers de DNC en Europe

Rappel des règles de vaccination en 2026 (Rhône) :

- Tous les bovins doivent être vaccinés, y compris ceux venant de zone indemne.
- Les veaux doivent recevoir une 1ère injection vaccinale entre 3 et 6 mois d'âge.



Peste Porcine Africaine

La France est actuellement indemne de PPA, mais la maladie est à nos frontières : au Nord de l'Italie, en Allemagne (60 km de la France) et récemment en Espagne (proche de Barcelone).

La PPA a un impact économique majeur avec une très forte mortalité et des conséquences lourdes à l'export.

Éleveurs, pensez toujours biosécurité !



Kit intro simplifié, c'est en route !

Vous souhaitez réduire les risques lors de l'achat de bovins ?

Optez pour le kit intro !

Depuis le 1er avril 2026, le GDS du Rhône prend en charge automatiquement 50% des analyses du kit intro (montant HT) : **néosporose** (femelles > 6 mois) et **paratuberculose** (bovins > 24 mois), soit **moins de 10€ HT** restants à votre charge en 2026. **Parlez-en à votre vétérinaire !**



Frelon asiatique

Le dispositif de destruction des nids de frelons asiatiques pour 2026 est en place sur la quasi totalité du Rhône :

- les budgets des collectivités sont presque tous validés,
- des désinsectiseurs sont conventionnés sur tout le territoire.

Le GDS gère cette campagne via le site www.frelonsasiatiques.fr qui permet la centralisation de l'ensemble des actions.

Les actuels nids primaires sont détruits par des référents formés.

Petits ruminants : deux menaces dans les Balkans



La clavelée (= variole ovine) et la peste des petits ruminants (PPR) frappent les Balkans depuis 2024, avec notamment **plus de 1600 foyers** en Grèce de clavelée depuis juillet 2025. Les deux maladies progressent vers le nord en touchant la Roumanie pour la clavelée et la Croatie pour la PPR.

La France a toujours été indemne de PPR et est indemne de clavelée depuis 1964.

Ces deux maladies virales des petits ruminants sont **très contagieuses**. Il n'existe **pas de traitement**.

Clavelée (ovins majoritairement)	PPR (caprins majoritairement)
Jusqu'à 100% des animaux malades	Forte fièvre, diarrhée profuse, salivation, jetage nasal, larmolement
Forte fièvre, lésions buccales et cutanées (rougeurs, nodules)	Mortalité jusqu'à 80% (jeunes chèvres)
Mortalité jusqu'à 80% (agneaux)	Forme peu spécifique possible avec sensibilité à d'autres maladies (repro., respi.)

Les virus se transmettent par **contact direct entre animaux** mais aussi **indirectement via le matériel, les véhicules ou les vêtements** (notamment pour la clavelée car virus très résistant). Elles ne sont pas transmissibles à l'humain, toutefois **il peut les transporter et contribuer à leur propagation**.

Face au risque d'introduction en France, les mesures de **biosécurité** sont une fois encore indispensables : vigilance renforcée de l'ensemble des acteurs des filières ovines et caprines vis-à-vis des mouvements (matériel et personnes) à partir des Balkans ; **propreté des moyens de transport venant sur vos fermes** ; import d'animaux à partir de zone réglementée évidemment interdit.

Pour plus d'informations, consultez les fiches d'informations de GDS France ([clavelée](#) et/ou [PPR](#)).